

LOGIQUE LE BIO...

En 2006, les ventes de produits bio ont augmenté de 1,6% pour atteindre 4,5% du total des ventes de l'alimentaire en Suisse. Les produits frais ont bénéficié d'un essor particulier. Ils atteignent une part de marché de 5,7%, soit +12% pour les fruits, +8,5% pour les légumes, +4,5% pour les œufs ainsi qu'une augmentation de 2% pour la viande notamment.

Quant aux produits laitiers, malgré un recul de consommation en Suisse, les producteurs ont écoulé 4,7% de lait et 8,5% de fromage bio en plus l'année dernière, la différence s'expliquant par une augmentation de l'exportation.

Une sensibilisation accrue de la population aux questions environnementales et la sécurité alimentaire expliquent cette tendance, mais surtout les soupçons de grave dangerosité qui pèsent sur les pesticides¹ dont les résidus s'accumulent dans les assiettes².

Malgré la part inchangée de l'agriculture bio à la surface agricole utile en Suisse (10,5%) on note un léger recul du nombre de ces exploitations chez nous comme dans le reste du pays.

Le canton du Jura, par l'intermédiaire de la FRI, s'efforce de promouvoir la commercialisation des produits bio. A-t-il l'intention d'intensifier ses efforts? Et qu'en est-il de la production? N'est-il pas logique de profiter de la demande croissante pour augmenter la surface cultivée en bio?

Pour le savoir, nous prions le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- Existe-t-il un projet d'incitation à l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration hors domicile (cantines scolaires, hôpitaux, entreprises etc.) ? Si ce n'est pas le cas, le Gouvernement envisage-t-il de lancer un tel projet ?
- Le canton a-t-il comme objectif d'augmenter le nombre d'exploitations agricoles biologiques et quelles sont les mesures qu'il a prises ou qu'il prendra ?
- Quelle est la part de l'enseignement de l'agriculture biologique au sein de tous les cursus de l'enseignement agricole? S'agit-t-il de quelques leçons par an ou d'un vrai module?
- Le canton participe-t-il aux frais de formation des apprentis agriculteurs si ces derniers souhaitent obtenir une certification en agriculture biologique qui n'est pas dispensée dans le canton?
- Le Jura pourrait-il envisager l'introduction d'un projet pilote dans la formation agricole qui dispenserait des cours d'agriculture biologique durant la troisième année d'apprentissage, à l'instar de celui de la Bio Schwand³ à Münsingen, ouvert à toute la Suisse Romande?

Delémont, le 24 octobre 2007

Groupe CS-POP+VERTS
Erica Hennequin

Hennequin

Becker

¹ <http://www.pesticides-etudes.mdrgf.org/2006/10/pesticides-et-cancer-du-sein.html>

² Pesticides, le test 19.09.07: www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=311201&sid=8228554&page=2

³ <http://www.bioschwand.ch/8470/47801.html>

H. F. F. F.